

Vente de Polymer

que s'il est nécessaire d'en créer pour certains services, on devrait chaque fois que c'est possible s'en départir et les confier au secteur privé.

Le représentant de York-Simcoe a dit ensuite:

... mais simplement pour avertir la Chambre qu'en étudiant la motion...

C'est-à-dire ma motion.

... nous ne devons pas oublier qu'il ne faut pas encourager les sociétés d'État à s'étendre et à s'accroître davantage.

Un peu plus loin, il dit:

Il est temps de freiner l'expansion des sociétés de la Couronne.

J'en viens maintenant à ce vaillant défenseur du socialisme...

M. Stevens: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; en toute équité, je pense que le député de York-Simcoe devrait préciser qu'il parlait de la SCHL et non de Polymer.

M. Lewis: Si c'est ce dont il parlait, il a manqué de clarté vendredi dernier, monsieur l'Orateur. Il a parlé des sociétés de la Couronne d'une manière très générale.

J'en viens maintenant à ce grand défenseur du socialisme qui vient de s'asseoir. Je dois dire, monsieur l'Orateur, que le fait de voir les conservateurs défendre les principes socialistes et nous exhorter à le faire me touche profondément. C'est vraiment touchant, monsieur l'Orateur. On ne peut s'empêcher de croire que le député du Yukon se convertira peut-être un jour, mais ce ne sera que dans bien des années, probablement une fois qu'il aura quitté cet endroit. Le 15 octobre 1963, la Chambre étudiait les affaires de la Société des transports du Nord Limitée qui fait affaire au Yukon. Le député du Yukon (M. Nielsen) s'opposait à ce qu'on donne de l'ampleur à cette société ou même qu'on lui permette de continuer à fonctionner. Au cours de ce débat, il a exposé ses vues en de nombreuses occasions. Permettez-moi de vous en donner un court exemple, Votre Honneur. Comme en fait foi la page 3795 du hansard de 1963, le député du Yukon a dit:

Mais il me semble que lorsque l'entreprise privée atteint un point où elle peut prendre la succession et maintenir des services qui n'y étaient pas lorsque le gouvernement s'y est engagé, il est temps que le gouvernement s'en retire graduellement. Si je parle ainsi, c'est qu'il devrait répugner au gouvernement de faire ouvertement concurrence au capital privé,...

Des voix: Oh, oh!

M. Lewis: Ce sont les paroles de ce grand socialiste que nous avons entendues. Permettez-moi de vous ramener à l'époque où, après la Seconde guerre mondiale, Polymer devait continuer à exister en tant que société de la Couronne. La question a été débattue à la Chambre en 1946 quand le Parlement a été saisi de la mesure législative concernant les compagnies du gouvernement. Cette mesure touchait toutes les sociétés de la Couronne et devait assurer la survie de Polymer en tant que société de la Couronne après la Seconde guerre mondiale. Parlant au nom du parti conservateur, l'honorable Howard Greene a dit...

Des voix: Oh, oh!

Une voix: De quoi parlez-vous?

[M. Lewis.]

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, je parle de Polymer et je ne fais que citer quelques exemples pour montrer l'hypocrisie de la motion dont la Chambre est présentement saisie et l'hypocrisie du parti conservateur. Prenant la parole au cours du débat sur cette mesure législative qui devait maintenir Polymer en tant que société de la Couronne, l'honorable Howard Greene a dit en partie, comme en fait foi la page 2148 du hansard du 3 juin 1946:

La sixième objection, c'est que le gouvernement favorise ainsi l'instauration d'un régime socialiste.

Un peu plus loin il disait:

Qu'on le note bien: les membres de la CCF se réjouissent de ce que la mesure favorisera le socialisme... Que le gouvernement et plus particulièrement les simples députés du parti ministériel notent bien mes paroles: le présent bill... lâche les écluses au socialisme.

Il parlait à propos du bill qui devait assurer la survie de Polymer comme société de la Couronne. On me dit qu'en entendant ces paroles bon nombre de député se mirent à trembler.

M. Reid: Tous les conservateurs du moins.

M. Lewis: Si vous consultez le compte rendu du débat de la Chambre sur l'établissement de la Corporation de développement du Canada, vous constaterez que le parti conservateur, sous la direction de son chef actuel, se sont opposés à cette corporation parce qu'ils étaient contre la création d'une autre société de la Couronne. Ils l'ont dit des douzaines de fois.

Une voix: Et vous aussi, vous aussi.

M. Lewis: Nous nous y sommes opposés.

Une voix: Vous condamniez cela, vous aussi.

Des voix: Oh! oh!

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, j'ai le temps...

M. Alexander: Pas beaucoup.

Des voix: Oh! oh!

M. Lewis: J'ai tout mon temps, monsieur l'Orateur. Si ces braillards voulaient bien se taire, ils entendraient peut-être quelque chose. Nous nous sommes opposés à la création de la Corporation de développement du Canada quand le gouvernement l'a proposée, précisément parce qu'on n'en faisait pas une société de la Couronne. Nous nous y sommes opposés parce qu'elle ne devait pas être administrée par l'État et qu'on voulait en faire ce qu'elle est effectivement devenue, soit un fonds mutuel de développement privé. Mais les oiseaux conservateurs qui perchent à ma droite, de quelque genre de moineau qu'il s'agisse, s'y sont opposés pour une autre raison, soit parce qu'ils s'opposent à toute intervention du gouvernement dans l'économie canadienne.

Je pourrais citer encore bien des exemples des arguments que ces députés invoquent contre les sociétés de la Couronne. Mais aujourd'hui, ils se posent en gardiens de ces sociétés. Le député du Yukon, notamment, le fait. Je le félicite de bien défendre sa cause. Je n'ignore pas qu'il est un bon avocat, et un bon avocat se charge d'une cause, qu'il y croie ou non, et fait son mieux.